

## Grand Prix Fondation Michelin – Académie des sciences [créé en 2020]

### APPEL A CANDIDATURES 2020

L'Académie des sciences décernera en 2020 le Grand Prix Fondation Michelin – Académie des sciences d'un montant de **30.000 euros**.

Ce Prix annuel fondé par la Fondation Michelin est destiné à récompenser un(e) scientifique - un.e scientifique confirmé.e ayant contribué de manière exceptionnelle aux domaines suivants par un ensemble de travaux :

- Physique des matériaux polymères
- Physique des matériaux composites
- Élasticité
- Usure des matériaux
- Calcul et simulation

Une dimension mobilité durable sera associée à ces thèmes.

Le Grand Prix Fondation Michelin – Académie des sciences sera décerné sans condition de nationalité à un.e scientifique travaillant en France, ou en Europe en liaison étroite avec des équipes françaises et dont les travaux ont conduit à l'émergence d'innovations et de démarches en rupture par un ensemble d'avancées scientifiques reconnues ayant permis de faire progresser des problématiques issues du monde industriel ou de l'entreprise, pour une mobilité plus durable, dans l'un des domaines scientifiques et technologiques mentionnés ci-dessus.

### Pièces du dossier de candidature

Les candidatures devront être transmises par un directeur de laboratoire, un chef d'établissement ou un académicien qui apportera son soutien à la candidature. Les candidatures directes ne seront pas recevables. Les référents (un ou au maximum deux), devront adresser le dossier de nomination directement et confidentiellement à l'Académie.

De plus, une même personne ne peut être candidat à deux prix la même année.

Les dossiers doivent comprendre :

1. Le formulaire de candidature du Grand Prix Fondation Michelin – Académie des sciences
2. Une ou deux lettres de soutien donnant un avis personnel sur le.la candidat(e) (1 page)
3. Un bref curriculum vitæ (1 page)
4. Les principaux résultats scientifiques du. de la candidat(e) en regard des attentes du Prix (2 pages)
5. La liste de ses principales publications (5 au maximum), chacune commentée en un bref paragraphe, avec un lien sur une archive ouverte (1 page)

### Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser :

- Par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante : [sandrine.megret@academie-sciences.fr](mailto:sandrine.megret@academie-sciences.fr), [selay.diakite@academie-sciences.fr](mailto:selay.diakite@academie-sciences.fr)
- Par voie postale en 1 exemplaire à l'adresse suivante :  
Académie des sciences, Service des Séances et des Prix  
23, quai Conti – 75006 PARIS

Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'Académie des sciences

**le jeudi 28 mai 2020**



INSTITUT DE FRANCE  
Académie des sciences

Un dossier de nomination à ce prix reste valable pendant 3 ans ; il pourra être actualisé par le soutien scientifique. Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Sèlay Diakité - Tél. : 01.44.41.45.76 [selay.diakite@academie-sciences.fr](mailto:selay.diakite@academie-sciences.fr)

Sandrine Megret Tél. : 01.44.41.43.94 [sandrine.megret@academie-sciences.fr](mailto:sandrine.megret@academie-sciences.fr)

*Les données personnelles du/de la candidat.e seront collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre dépôt de dossier de candidature pour le prix cité ci-dessus. Les données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur les données. Vous pouvez faire valoir vos droits en nous contactant et en justifiant de votre identité. En cas de litige vous disposez du droit de saisir la CNIL. Toute demande d'effacement des données est susceptible d'empêcher l'exécution de la candidature à ce prix.*